

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



L'éclairage public représente un enjeu prioritaire pour la commune. Afin de trouver une solution viable sur le long terme pour la réduction de la facture énergétique et la préservation de l'environnement, Cuges-les-Pins a décidé de recourir à un marché global de performance pour la modernisation énergétique et photométrique du parc d'éclairage public communal.

Vers une modernisation énergétique



Avant de définir les objectifs à atteindre pour respecter les enjeux environnementaux, économiques et juridiques, la commune a dû s'interroger sur l'obsolescence de ses points lumineux, les impacts sur la biodiversité du territoire et sur sa facture énergétique. De ce fait, nous avons recouru à un audit global de l'éclairage public en vue de lancer un marché global de performance énergétique qui s'est conclu par un contrat avec Eiffage Energie Système Méditerranée. Celui-ci a été signé le 11 mai 2022 pour une durée de douze ans.

Dans le cadre de ce marché, la société Eiffage Energie Système Méditerranée assure aujourd'hui :

- La **révision**, la **mise en conformité**, la **remise en état**, la **réfection**, la **modernisation** et l'**amélioration des installations** ;
- L'**entretien** et toutes les **opérations prévisibles** et nécessaires au fonctionnement optimal des installations comme le remplacement systématique des lampes, le nettoyage des optiques, la vérification de l'ensemble des matériels, la détection des dysfonctionnements, etc. ;
- Le **dépannage**, la **mise en sécurité**, la **réparation** dont la cause est due à un événement imprévisible ;
- La mise à disposition d'un **système de signalement des pannes** (par logiciel).

« La modernisation de l'éclairage public est essentielle pour garantir la sécurité de tous, mais également pour permettre à la commune de tenir ses engagements écologiques.

Conscients de cette nécessité, nous avons entrepris une démarche proactive pour rechercher les financements nécessaires à la réalisation de ce projet ambitieux. Nos efforts ont porté leurs fruits : le Département et l'État ont répondu favorablement à notre appel et financent ce projet à hauteur de 736 095,34 €.

Afin de compléter le financement nécessaire et d'assurer la bonne exécution du projet, nous avons contracté un prêt de 450 000 € auprès de la Banque des Territoires le 7 mai dernier. Ces financements nous permettent non seulement de mener à bien l'installation d'un éclairage public de qualité, mais également de financer d'autres équipements essentiels pour notre commune.

Grâce à ces initiatives, nous avons également réalisé des économies significatives en termes de maintenance et de consommation énergétique, représentant plus de 2,3 millions d'euros sur la durée du contrat avec Eiffage Energie. Celles-ci démontrent l'efficacité de notre gestion et notre engagement à optimiser les ressources disponibles.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs impliqués, du Département et de l'État à la Banque des Territoires, ainsi que la société Eiffage Energie pour faire de ce projet une réalité. »



France Leroy

1^{ère} adjointe déléguée à l'Administration générale, aux Finances, à la Comptabilité budgétaire, au Développement économique, aux Affaires juridiques et contentieux de la commune et au Jumelage.

Investissement et projets



Afin d'apporter une réponse au plus près des besoins et du diagnostic de terrain effectué, **1,05 million d'euros** va être investi pour **renouveler la totalité du parc de l'éclairage public de la ville en éclairage LED**, à savoir **800 points lumineux** en plus des **armoires électriques**. L'objectif est de **passer d'une puissance totale du parc de 65 k.V.A à 17 k.V.A** dès la troisième année du contrat.



À ce jour, l'éclairage public a déjà été **entièrement rénové par Eiffage Energie dans certains quartiers** : Traverse de l'Oratoire, Chemin de Valcros, Chemin de la Pujeade, Chemin du Puits de Saint-Marc, Traverse des Capriers, Chemin de la Pierre Blanche, Traverse de la Pinède, Ruisseau de Raphèle, Chemin de Raphèle, Traverse des Auberts, Traverse de Puyricard, Chemin Peygros, RD8N, ainsi qu'au stade de foot.

Le coût de cette première phase de **travaux** s'est élevé à **254 810€ HT**.

L'éclairage public communal devrait être entièrement rénové d'ici la fin de l'année.

Pour **assurer des résultats pérennes** dans la modernisation de l'éclairage public, la commune s'engage sur plusieurs plans :

- **Sécurisation des installations** (les armoires de commande, les réseaux d'alimentation aériens et souterrains, et les ensembles support /massif/fixation/lanterne des installations) ;
- **Amélioration de la performance énergétique** ;
- **Développement d'un programme de rénovation et de reconstruction** reposant sur des concepts adaptés aux usages et aux contextes ;
- **Optimisation de la maintenance** en l'adaptant aux usages et aux contextes ;
- **Optimisation des composantes des coûts d'investissement et de fonctionnement** ;
- **Poursuite des efforts dans la prise en compte des préoccupations de développement durable.**

« Aujourd'hui, il est indéniable que l'avenir de l'éclairage public est intrinsèquement lié à l'évolution des objets connectés et au concept de la smart city. À l'ère du numérique, notre commune se doit de moderniser ses infrastructures pour s'adapter aux nouvelles technologies et aux besoins de ses habitants. L'éclairage connecté, grâce à ses nombreuses possibilités, représente une avancée majeure. En intégrant des systèmes intelligents, nous pourrions non seulement gérer l'intensité lumineuse de manière optimale, mais aussi utiliser ce réseau pour faire remonter des données précieuses. En outre, l'éclairage public de demain sera conçu pour répondre aux usages et aux besoins spécifiques de chaque quartier. Nous nous engageons à trouver le bon niveau d'éclairage et à l'ajuster en fonction des plages horaires*, avec la possibilité d'envisager la coupure de l'éclairage dans certains cas précis. Cette flexibilité permettra de réduire notre consommation énergétique tout en garantissant la sécurité et le confort de tous. En tant qu'adjoint délégué aux travaux, je suis convaincu que cette transition vers un éclairage public intelligent est une étape cruciale pour notre commune. Ensemble, construisons une ville plus connectée, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement. »



*Intensité de l'éclairage public sur une période donnée.



Gérard Rossi

3^e adjoint délégué aux Travaux et grands travaux, aux Marchés publics, aux Services Techniques, au Cimetière, à l'Energie et aux Réseaux.